



Vigneux-sur-Seine

DEPARTEMENT
DE L'ESSONNE

—
Arrondissement
d'ÉVRY

—
Canton
de VIGNEUX-SUR-SEINE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

Conseil Municipal du 20 juin 2024

Extrait du registre des
Délibérations

—
n° 24.135

NOMBRE DE MEMBRES :

Composant le Conseil : 39
En exercice : 39
Présents : 24
Représentés : 11
Excusés : 3
Absents : 1

Objet : **Cession d'une emprise foncière d'environ 50 m² (AT n° 153 p) sise Place Gabriel Fauré à la SNCF GARES & CONNEXIONS – Aménagement Pôle Gare SNCF de Vigneux-sur-Seine**

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune de Vigneux-sur-Seine, légalement convoqué le treize juin deux mille vingt-quatre, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Thomas CHAZAL, Maire.

Monsieur Thomas CHAZAL ouvre la séance à 19 h 00 et fait l'appel nominal.

PRÉSENTS : Thomas CHAZAL, Maire,
Colette KOEBERLE, Fouad SARI¹, Monique BAILLOT, Joël GRUERE, Michelle LEROY, Florent PECASSOU, Leila SAÏD, Patrick DUBOIS², Dominique DEVERNOIS, Samia LEMTAÏ, Norman CHARLES, Adjoints.
Elisabeth LEGRADE, Alain GALLET, Jeannette LECOQ, René REAL, Fernando PEREIRA, Christina PEDRI, Virginia VITALINO, Djamilia RAMIREZ, Florian GOURMELON, Benjamin DONEKOGLU, Patrice ALLIO, Maryline VIARD, Conseillers municipaux.

REPRÉSENTÉS : Sophie MINE par Fouad SARI
Marième GADIO par Monique BAILLOT
Gabin ABENA par Christina PEDRI
Valérie HOULLIER par Michelle LEROY
Faten BENHAMED par Joel GRUERE
Frank GUEX par Colette KOEBERLE
Sophiane TERCHOUNE par Thomas CHAZAL
Nicolas ALLEOS par Leila SAÏD
Julia ALFONSO par Benjamin DONEKOGLU
Julie OZENNE par Patrice ALLIO
Bouchra KHIAR par Florian GOURMELON.

EXCUSÉS : Bachir CHEKINI
Fanny KARANI
Samia CARTIER.

ABSENTS : Sylvain ALLIROT.

Les membres présents peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L. 2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Il est procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du code précité, à la désignation d'un secrétaire pris au sein du Conseil pour la présente séance.

Monsieur Florian GOURMELON est désigné pour remplir ces fonctions, qu'il accepte.

¹ A quitté la séance à 21 h 05 en donnant pouvoir à Dominique Devernois à compter de la délibération n° 24.144

² A quitté la séance à 20 h 20 en donnant pouvoir à Alain Gallet

Cession d'une emprise foncière d'environ 50 m² (AT n° 153 p) sise Place Gabriel Fauré à la SNCF GARES & CONNEXIONS – Aménagement Pôle Gare SNCF de Vigneux-sur-Seine

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Vu le Code de la Voirie Routière et notamment ses articles L.141-2 et suivants, R.141-4 et suivants ;

Vu le Code Civil et notamment son article 552 ;

Vu l'examen de la présente délibération par la Commission municipale « Ressources », réunie le 11 juin 2024 ;

Considérant la demande les services SNCF GARES & CONNEXIONS pour l'acquisition à l'euro symbolique dans le cadre du réaménagement du Pôle Gare SNCF de Vigneux-sur-Seine ;

Considérant que l'acquisition porterait sur une emprise foncière d'environ 50 m², située Place Gabriel Fauré, à détacher de la parcelle AT n° 153 pour la régularisation de travaux ;

Considérant que la parcelle AT n° 153 constitue la voirie communale du site ;

Considérant l'avis du Domaine en date du 31 mai 2024 ;

Considérant que la cession objet des présentes répond à l'ensemble des critères de cessions amiables d'immeubles du domaine entre personnes publiques, sans déclassement préalable, définis au Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

Considérant que les frais de géomètre et de la rédaction de l'acte notarié seront à la charge de la SNCF GARES & CONNEXIONS ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Par 33 voix POUR,

2 abstentions Patrice Allio, Julie Ozenne.

Article 1 - APPROUVE la cession à l'euro symbolique d'une emprise foncière d'environ 50 m², située Place Gabriel Fauré, à détacher de la parcelle AT n° 153 pour la régularisation de travaux dans le cadre du réaménagement du Pôle Gare SNCF de Vigneux-sur-Seine au profit de la SNCF GARES & CONNEXIONS, représentée par M. Stefan BURKLE, CS 80001 93212 SAINT-DENIS.

Article 2 - AUTORISE Monsieur le Maire ainsi que l'Adjoint au Maire désigné pour recevoir procuration, à signer l'acte de vente de cette emprise foncière.

Article 3 - AUTORISE Monsieur le Maire ainsi que l'Adjoint au Maire désigné pour recevoir procuration, à signer tout document et engager toutes démarches nécessaires à la parfaite réalisation de cette vente

Article 4 - PRÉCISE qu'une ampliation de la présente délibération sera transmise à la SNCF GARES & CONNEXION.

Ainsi délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre le Maire et le Secrétaire de séance
POUR EXTRAIT CONFORME

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

091-219106572-20240620-24-135-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/06/2024

Le Maire
Thomas CHAZAL

Signé numériquement le 24/06/2024



Th. Chazal